Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Aluminium, veuillez visiter :
bpaluminium.fr/annales-sujets-et-corriges

Brevet Professionnel

Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse

Session 2006

Epreuve **E1** :

Etude, préparation, suivi d'un ouvrage

U.10

– **Ecrit** –

Durée : **4h30** Coefficient : **4**

Le sujet de cette épreuve est composé de trois dossiers :

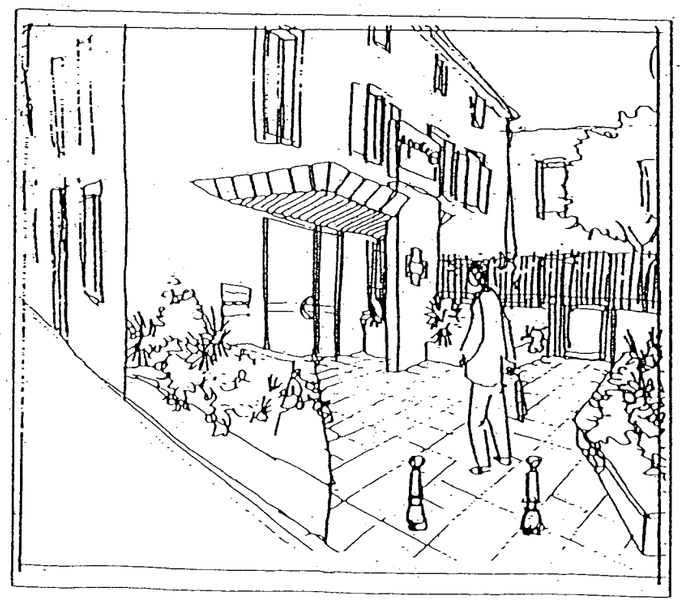
1- Dossier Technique : **DT**
2- Dossier Technique Complémentaire : **DTC**
3- Dossier Sujet Réponses : **DSR**

Brevet Professionnel

Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse

Session 2006

REAMENAGEMENT DU BUREAU DE POSTE ET D'UN APPARTEMENT



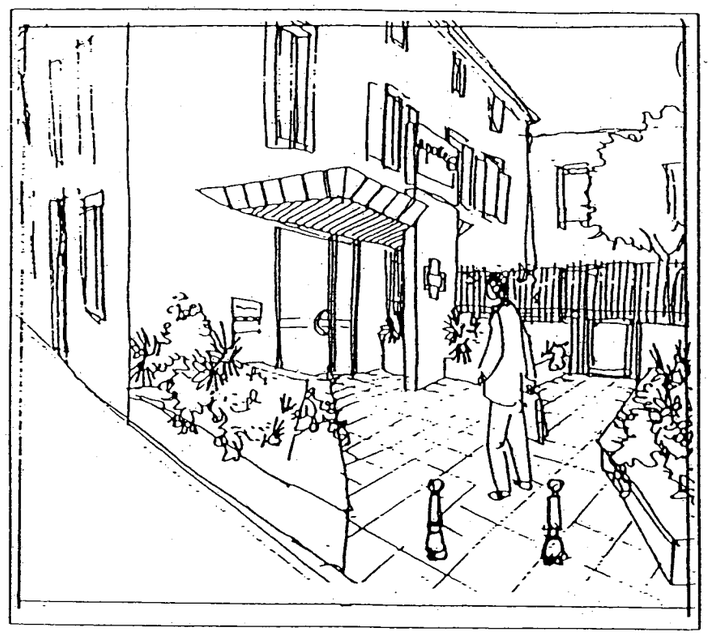
DOSSIER TECHNIQUE – DT

Ce dossier est composé de 10 documents, repérés DT 1 / 11 à DT 11 / 11

DOCUMENTS TECHNIQUES

DT 1 / 11	Présentation du dossier technique
DT 2 / 11 À 5 / 11	Extraits du C.C.T.P
DT 6 / 11 À 7 / 11	Extrait du métré
DT 8 / 11 À 11 / 11	Plans

REAMENAGEMENT
DU
BUREAU DE POSTE
ET
D'UN APPARTEMENT



CCTP

cahier des clauses
techniques particulières

SPECIFICATIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DES CORPS D'ETAT.

Description sommaire du projet

Le projet tel qu'il est figuré sur les plans et décrit au présent CCTP prévoit :
Travaux d'aménagements et de rénovation du bureau de poste et d'un logement à Canet d'Aude

Enumération des lots

LOT 1: Maçonnerie
LOT 2: Cloison - isolation - plafond - platrerie
LOT 3: Revetements de sol et muraux scellés
LOT 4: Menuiserie
LOT 5: Plomberie - sanitaire
LOT 6: Electricité - chauffage électrique
LOT 7: Menuiserie aluminium - miroiterie
LOT 8: Serrurerie
LOT 9: Peintures - papier peints
LOT 10: Faux-plafonds

Contenu des prix

Le présent descriptif, établi pour chaque corps d'état, définit la nature des travaux; il n'est pas limitatif.
En conséquence, moyennant le prix forfaitaire indiqué dans leur soumission, les entrepreneurs doivent l'intégrlité des travaux nécessaires au complet achèvement des ouvrages.

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des travaux prévus, de l'emplacement du chantier et, suivant le cas, de l'état des ouvrages exlstants.

Textes et règlements de référence

Le CCTP se réfère aux spécifications générales et aux documents Techniques du R.E.E.F. édités par le CSTB, aux D.T.U., aux normes N.F. de l'A.F.N.O.R, aux règles de l'art de chaque lot, aux règles de sécurité incendie, aux règles d'accès des personnes handicapées, aux règles de sécurité et d'hygiène sur chantier.
L'entrepreneur doit toujours tenir compte de l'ensemble des règles spécifiques à son travail, qu'elles soient ou non expressément mentionnées dans le CCTP, et en référer au maitre d'œuvre en cas d'incompatibilité avec les travaux qui lui sont demandés.

Côtes et plans

Les côtes des plans et les dessins ne sont qu'indicatifs. Les côtes d'exécution des ouvrages doivent être prises sur place
Les entreprises peuvent être amenées à présenter les plans et détails d'exécution au maitre d'œuvre.

Réservations - relations entre les entreprises

Les réservations non signalées à temps à l'entreprise concernée seront à la charge de celle ayant fait l'omission.

Relations entre les entreprises

Les entreprises doivent prendre connaissance de l'ensemble des travaux et se mettre en relation avecles autre corps d'état pour connaitre les points particuliers qui sont liés à leurs travaux.

Réception des supports

Sauf réserves émises de sa part, chaque entreprise est réputée accepter les supports ou travaux antérieurs sur lesquels elle doit intervenir.

Desserte en eau et électricité

Les entrepreneurs feront leur affaire de l'approvisionnement en eau et électricité sur le chantier

Protection des ouvrages exécutés

L'entreprise doit assurer la protection de ses ouvrages au cours de chantier et veiller à ne pas causer de dégradations à ceux des autre intervenants. Toute réparation ou nettoyage seront effectués aux frais de l'entreprise responsable.

Protection des tiers

L'entreprise de gros œuvre doit assurer la protection du chantier

LOT N° 4 : MENUISERIE BOIS ET PVC

04.00 Prescriptions Techniques Générales

Outre les spécifications communes à l'ensemble des corps d'état, l'entrepreneur du présent lot devra répondre aux points suivant :

Normes et règlements

Les travaux du présent lot seront réalisés selon les règles de l'art et en particulier :

DTU 36.1

NFB 53.510

NF 23

DTU 39_ spécifications TECMAVER (vitrages)

Dimensions

L'entreprise devra relever sur place les dimensions réelles, après montage de la maçonnerie et signaler à l'Architecte, les différences qui pourraient exister entre les plans et l'exécution.

Contenu des prix

- Les études, les plans d'exécution et de détail des ouvrages, qui seront soumis à l'architecte pour approbation avant tout commencement des travaux ;
- La fourniture des bois et produits dérivés du bois, de 1er choix, traité IHF
- La fabrication des ouvrages en atelier, le transport, le stockage et la pose à l'exeption des huisseries
- Le plan d'implantation des réservations, des trous de scellement, des feuillures et éléments de maçonnerie
- Les mises en jeux et réglages des menuiseries avant les travaux de peinture (et après si nécessaire)
- Les protections provisoires des ouvrages et leur enlèvement.
- La fourniture et la pose de la quincaillerie
- Les arrêts de portes, les couvre-joints et tous éléments nécessaires au parfait achèvement

Qualité des ouvrages

Fenêtres et portes

Les ouvrages de menuiserie en bois comprendront :

- Les vides de décompression, les gorges d'écoulement et les évacuations d'eau de ruissellement
- Les feuillures auto-drainantes de dimensions adaptées au vitrage
- Les pattes à scellement adaptées à la maçonnerie
- Les parcloses bois pour les feuillures fermées, vissées ou clouées
- La pose des grilles d'entrée d'air neuf

Huisseries

L'entrepreneur devra déterminer le profil des huisseries en fonction des dimensions de la maçonnerie

Vitrage :

La mise en oeuvre des vitrages doit être conforme au DTU n° 39, aux spécifications TECMAVER et aux prescriptions particulières d'emploi et de pose du fabricant.

La mise en oeuvre des vitrages isolants, de sécurité, etc... doit suivre les documents techniques du CSTB, et seront obligatoirement posés dans des feuillures auto-drainantes, avec système d'étanchéité adapté.

Quincaillerie :

La quincaillerie sera de 1ère qualité, suivant choix de l'Architecte. En l'absence de précision, l'entrepreneur précisera le prix d'achat de la quincaillerie prévue.

Protection :

Toutes les menuiseries extérieures seront livrées sur le chantier après application en atelier d'une couche d'impression type TOPWOOD de la Seigneurie ou équivalent.

Etanchéité à l'air :

Sur le pourtour des ouvrants et dormants il sera prévu un joint d'étanchéité en butée.

Le degré de perméabilité à l'air et à l'eau et de résistance au vent des menuiseries extérieures sera de classement minimum : - menuiseries traditionnelles : A3, E3, V1 - menuiseries isolantes : A3, E3, V2

Menuiseries diverses Interieures

Les plans detaillés et les descriptifs concernent l'aspect descriptif des éléments. L'entrepreneur doit étudier les détails de fabrication et les lui soumettre.

Les matériaux proposés par l'architecte doivent être respectés.

Commune de Canet - Poste et logement - CCTP

Description des ouvrages

	ARTICLES	CARACTERISTIQUES	LOCALISATIONS
04.01	**Menuiserie extérieure en PVC**		
	Dépose des ouvrants de fenêtres		
	Adaptation des huisseries		
	Fourniture et pose de menuiseries en profils PVC extrudés	Type Carretier Robin	
	de haute qualité avec des parois d'une épaisseur	Rénovation	
	de 3,5 mm, assemblés par thermo-soudure.	ou équivalent	
	Les menuiseries seront spéciales pour la rénovation avec pose sur l'ancien dormant conservé		
	Les menuiseries seront livrées avec vitrage isolant de 20 mm d'épaisseur minimum en version de base.		
	Les menuiseries devront avoir un classement A3, E3, V2 confirmé par un certificat du C.S.T.B.		
	La pose sera effectuée par le présent lot conformément aux conditions générales de mise en oeuvre - C.S.T.B. n° 273.3		
	Ferrage comprenant : fiches/platines, crémone ou serrure manoeuvrée par poignée en aluminium anodisé.		
	Fenêtre à la française	dim: 1250-1650	
04.02	**Révision de Porte d'entrée**		
	Recoupe de la porte d'entrée pour compenser la surépaisseur en sol		
	Mise en jeu et révision de la quincaillerie		
04.03	**Révision de Porte Interieure**		
	Mise en jeu		
	Révision de la quincaillerie et mise en place de serrures en apparent		
04.04	**Révision de Fermetures**		
	Révision de contrevents, mise en jeu et resserrage si nécessaire	nombre 4	
	Réparation de bas de lames abimées		
04.05	**Portes intérieures**		
	Les portes seront montées sur cadre-huisserie, de section adaptée aux cloisons, et de profil formant couvre-joint ou avec couvre-joint rapporté, suivant indication.		
	A) Porte Isoplane traditionnelle en 40 mm d'épaisseur	certificat de conformité : NF CTB	
	Ferrage comprenant : pattes à scellement, paumelles,	Norme P 23501	
	serrure à mortaiser à ressort à compression indépendant,	Garniture :	
	avec garniture sur les 2 faces, arrêt de porte.	base achat ensemble : 80,00 H.T.	
	a) porte avec cadre huisserie en sapin		
	. cadre traditionnel avec couvre-joint rapporté compris		
	. cadre à arête intérieure moulurée		
	a1 - à âme alvéolaire avec face contreplaquée	essence : OKOUME	Wc, coffre,Rgt
	a3 - à âme pleine avec faces contreplaqué, avec serrure de sureté à cylindre		RDC bureau de poste
	a) Fourniture et pose de judas		bureau de poste
	E) Porte "stylisée"		
	a) en bois		
	à panneaux à plate bande (modèle au choix de l'Architecte).	essence :	Etage

LOT N° 7 : MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE

07.00 Prescriptions Techniques Générales

Outre les spécifications communes à l'ensemble des corps d'état, l'entrepreneur du présent lot devra répondre aux points suivant :

Normes et règlements

Les ouvrages devront répondre aux normes en vigueur et en particuliers aux DTU n° 36.1/37.1

Toutes les menuiseries devant être mises en oeuvre seront conformes aux normes françaises NF, relative à l'anodisation de l'aluminium. Normes publiées sous la références NF A 91.450, ainsi qu'aux normes européennes spécifications EWAA dont l'application est sanctionnée par l'obtention du label EWAA EURAS.

L'entrepreneur du présent lot devra répondre dans la classe 15 qui correspond à une anodisation de 15 à 19 microns, conformément à la norme NF P 24-351.

Les menuiseries réalisées devront être conformes à la NORME NF P 24-301.

Contenu du prix

Sont dûs en particulier au titre du présent lot :

- . Le relevé des dimensions sur place
- . L'Etude et plans d'éxécution des ouvrages
- . La fabrication et la pose des précadres et des menuiseries
- . Les mises en jeu et réglages
- . La protection des menuiseries par bandes adhésives ou autres produits spéciaux
- . Tous les accessoires nécessaires à la parfaite finition de l'ouvrage
- . l'incorporation dans les menuiseries des grilles de ventilation fournies par le lot chauffage-ventilation
- . le nettoyage des menuiseries et des vitrages avec enlèvement des marquages et autres

Dimensions

L'entreprise devra relever sur place les dimensions réelles, après montage de la maçonnerie et signaler à l'Architecte, les différences qui pourraient exister entre les plans et l'exécution.

Qualité des ouvrages

Les menuiseries seront posées, sauf indication contraire, sur des précadres en aluminium

Ces précadres sont obligatoires à toutes les ouvertures dans la maçonnerie doublée intérieurement par cloisons ou complexe complexe d'isolation. Leur fixation doit être adaptée à leur emplacement

Ils seront suivant le cas, renforcés en partie haute si celui-ci doit reprendre les charges de la cloison de doublage.

Les tolérances verticales et horizontales seront inférieures à 3 mm.

L'étanchéité entre précadre et chassis sera réalisée par fond de joint et joint à la pompe de 1ère catégorie label SNJF, ou par bande préformée.

La mise en oeuvre des menuiseries en feuillure ou en tableau sera réalisée par fond de joint et joint à la pompe de 1ère catégorie label SNJF.

Les pièces de fixation en acier seront traitées contre la corrosion suivant norme NF P 24-351.

Compte-tenu de l'anodisation ou de la couleur fragile des ensembles aluminium, il est demandé à l'entrepreneur de protéger tout particulièrement ses menuiseries par bandes adhésives ou vernis pelable ou autre produit similaire assurant une bonne protection aux projections de ciment, de plâtre ou de peinture.

Après scellement des précadres et le calfeutrement, l'entrepreneur procèdera à la vérification de l'équerrage des cadres et leur planimétrie, la vérification des jeux entre dormants et ouvrants des cadres et leur planimétrie, la vérification des jeux et au fonctionnement des organes de condamnations.

Vitrage

Les menuiseries seront vitrées avec volumes dimensionnés suivant la règlementation en vigueur :

. DTU N° 39-1/ 39 - 4 . NFB 32-002 / 32-500 / 78 301

et suivant les normes de fabrication en fonction de la composition des vitrages.

Les vitrages isolants seront avec lames d'air de 12 mm minimum.

Description des ouvrages

N°	ARTICLES	CARACTERISTIQUES	LOCALISATIONS

Commune de Canet - Poste et logement - CCTP

07.01	**Dépose d'installations pour réutilisation** Dépose des menuiseries aluminium vitrées pour réutilisation dans le bureau de poste . portes alu vitrées, cloison alu pleine, cloison vitrée sur comptoir		
07.02	**Menuiseries extérieures** Les menuiseries extérieures seront exécutées en profilés aluminium avec finition suivant précision. Les teintes de finition "thermolaquée" seront choisies par l'Architecte dans la gamme des peintures RAL, ainsi que la teinte de la quincaillerie. L'entreprise devra préciser sur son offre de prix la marque du produit proposé. ***A) Porte d'entrée*** Ensemble de 1,80 x 2,20 h constitué par : . Un ouvrant à 1 vantail à la française à l'extérieur, avec traverse intermédiaire, vitrage clair conforme aux ERP, avec partie basse en verre feuilleté. Serrure de sureté à cylindre et poignées en nylon Type Normbau 92, joints en EPDM qualité marine . une partie fixe de même caractéristiques que l'ouvrant . un dormant en profilés tubulaires, de section adaptée au nombre de vantaux, avec lumières de drainage et déflecteur, bavette de recouvrement et couvre joint . un précadre adapté à la maçonnerie . le vitrage des ouvrants	Finition des profilés : . thermolaqué Dim 90x220	
	B) Porte sas Ensemble de 1,60 x 2,20 + 0,30 h constitué par : . Une porte à 1 vantail à double sens d'ouverture monté sur frein en glace Securit ou feuilleté claire, avec poignées fixes en nylon type Normbau STG 85 . Une partie fixe avec traverse intermédiaire . Une partie supérieure fermée en mélaminé pour fermeture jusqu'au plafond intérieur à 2,50	Finition des profilés : . thermolaqué	
07.03	**Menuiserie intérieure** ***a) Cloison de séparation banque*** constitué par : . Modification de la hauteur des profils et de la glace de la cloison par recoupe de 0,15 environ. . Rajout d'une partie supplementaire constitué de profils en alu naturel identique aux existants, et d'une glace en verre feuilleté . Adaptation d'un grillage en imposte . Pose du passe-paquet existant réutilisé		*voir détails sur plans*
07.04	**glace argentée** Fourniture et pose de glace argentée claire à bords polis posée sur pattes chromées		*Toilettes* *salle de bains* *lavabo ch 3*

b) Montants en aggloméré mélaminé
avec face avant plaquée
f) Tringle de penderie
posée avec supports, plastifiée blanche

04.08 **Mobilier bureau de poste**
Mobilier pour bureau de poste réalisé suivant les indications des plans de détail

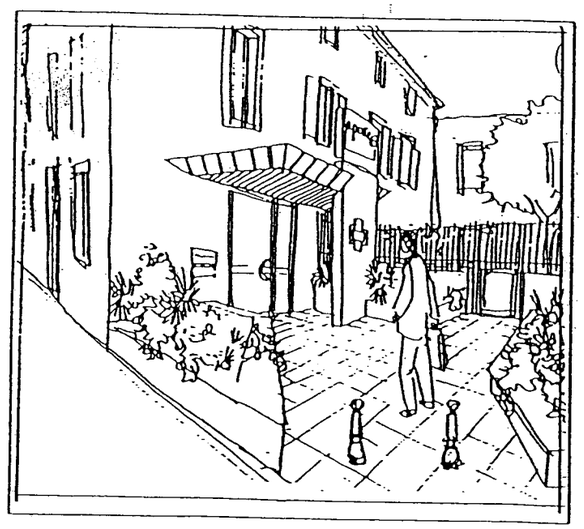
A) Banque
Comprenant :
. un plateau comptoir en agglo stratifié avec bord postformé arrondi sur un chant, avec retombée avant en même matériau fixé sur cloison maçonnée
. Un plan de travail bas en même matériau, avec partie plus large sous les boites postales

B) Casier boites postales
Comprenant :
. Un casier de 21 cases en panneau mélaminé avec chants plaqués
. Un coffre en panneau mélaminé pour fermeture jusqu'au plafond.
. Un volet roulant PVC pour fermeture des boites en partie arrière
. La pose de façades de boite à lettre fournie par LA POSTE pour le devant du casier
. La pose d'une garniture de boite à lettre à poser sur la cloison en partie basse

***C)* Cabine télephone**

Comprenant
Une porte en glace trempée avec pièces métalliques
Un chassis fixe avec traverse
Un habillage mural en glace argentée
Un présentoir en glace claire collée aux UV
Une étagère en feuilleuté 33.2 collée aux UV

REAMENAGEMENT
DU
BUREAU DE POSTE
ET
D'UN APPARTEMENT



METRES

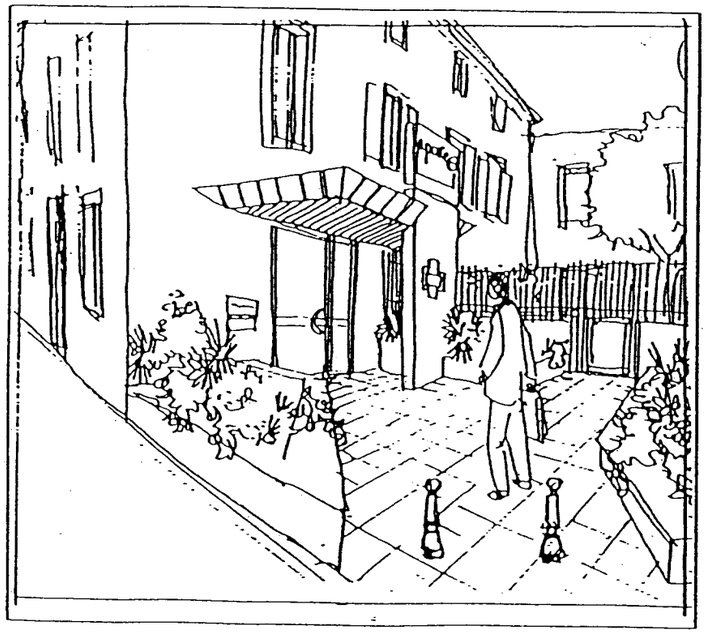
LOT N° 4 : MENUISERIE BOIS ET PVC

	ARTICLES	U	quantité	P.U.	Total
04.01	Menuiserie extérieure en PVC	u	1		
04.02	Révision de Porte d'entrée	ens	1,00		
04.03	Révision de Porte Interieure	u	4		
04.04	Révision de Fermetures	u	4		
04.05	Portes intérieures				
	A) Porte Isoplane traditionnelle				
	a1 - à âme alvéolaire				
	73 x 2,04	u	1		
	83 x 2,04	u	2		
	a3 - à âme pleine				
	93 x 2,04	u	1		
	93 x 1,95	u	1		
	a) Fourniture et pose de judas	u	1		
	E) Porte "stylisée"	u	2		
04.06	Façades de placards				
	B) Portes à panneaux coulissants				
	a) portes	u	3		
	b) huisserie	u	2		
	b) huisserie avec imposte paneau cp	u	1		
	C) Portes à panneaux repliables réutilisées	ens	1		
04.07	Ouvrages Divers				
	A) Couvre joints				
	a1 - plat de 38 x 6 de section	ml	25,00		
	a3 - mouluré de 45 x 15 environ de section, profil	ml	20,00		
	c) baguette	ml	20,00		
	C) Plinthes bois				
	a) Plinthe à bord arrondi ou à aréte vive	ml	23,00		
	b) Ajustage de plinthe existante	ml	20,00		
	D) Etagères et séparations				
	c) En aggloméré mélaminé	m2	16,00		
	b) Montants en aggloméré mélaminé	m2	1,00		
	f) Tringle de penderie ml:0,80	u	3		
04.08	Mobilier bureau de poste				
	A) Banque	ens	1,00		
	B) Etagère minitel	ens	1,00		
	C) Casier boites postales	ens	1,00		
04.09	Cabine téléphone	u	1		

LOT N° 7 : MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE

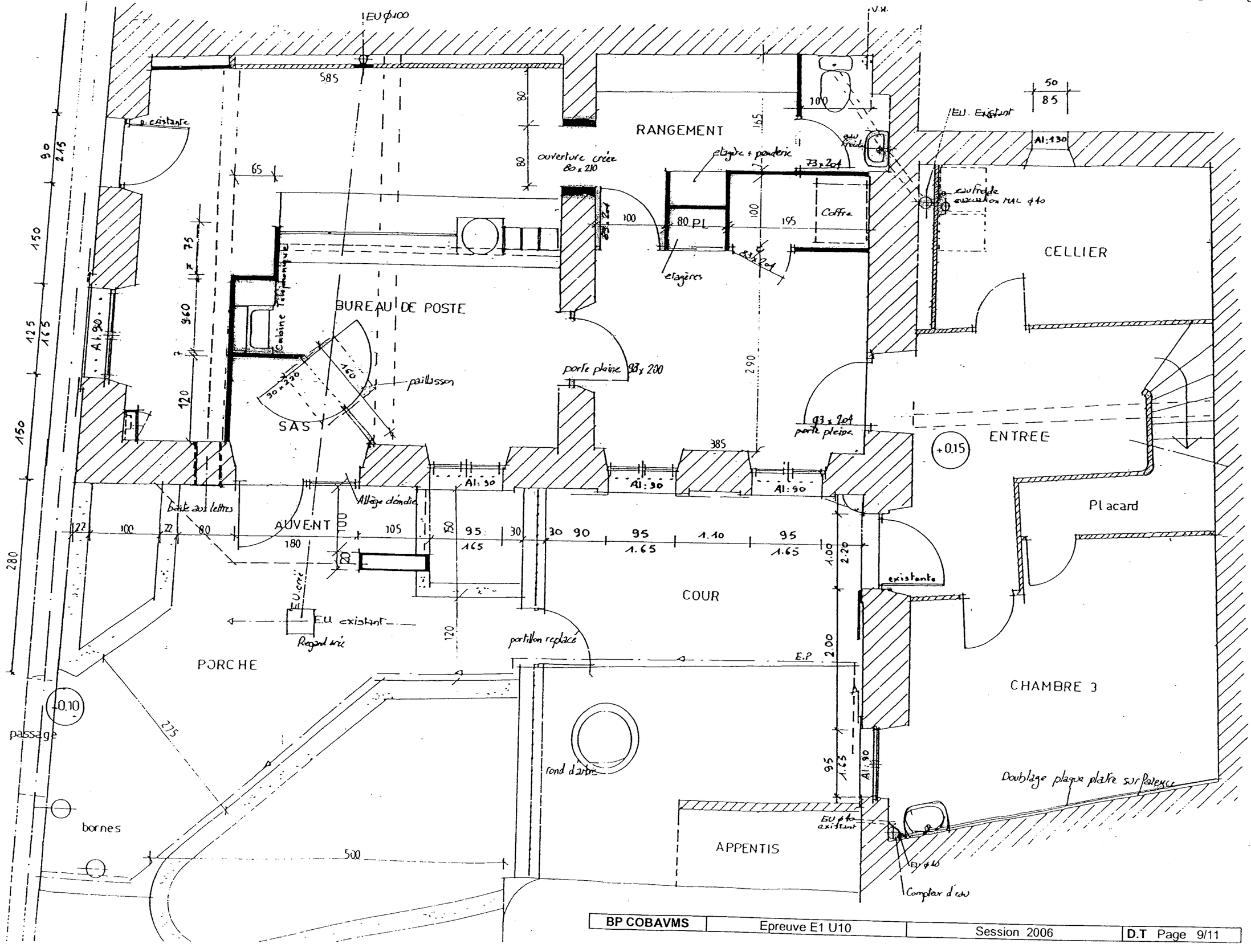
N°	ARTICLES	U	quantité	P.U.	Total
07.01	Dépose d'installations pour réutilisation	ens	1		
07.02	Menuiseries extérieures				
	A) Porte d'entrée	u	1		
	B) Porte sas	u	1		
	C) Fenêtres	u	11		
07.03	Menuiserie intérieure				
	a) Cloison de séparation banque	ens	1		
07.04	glace argentée				
	. 40 x 60	u	2		
	. 70 x 80	u	1		

REAMENAGEMENT
DU
BUREAU DE POSTE
ET
D'UN APPARTEMENT

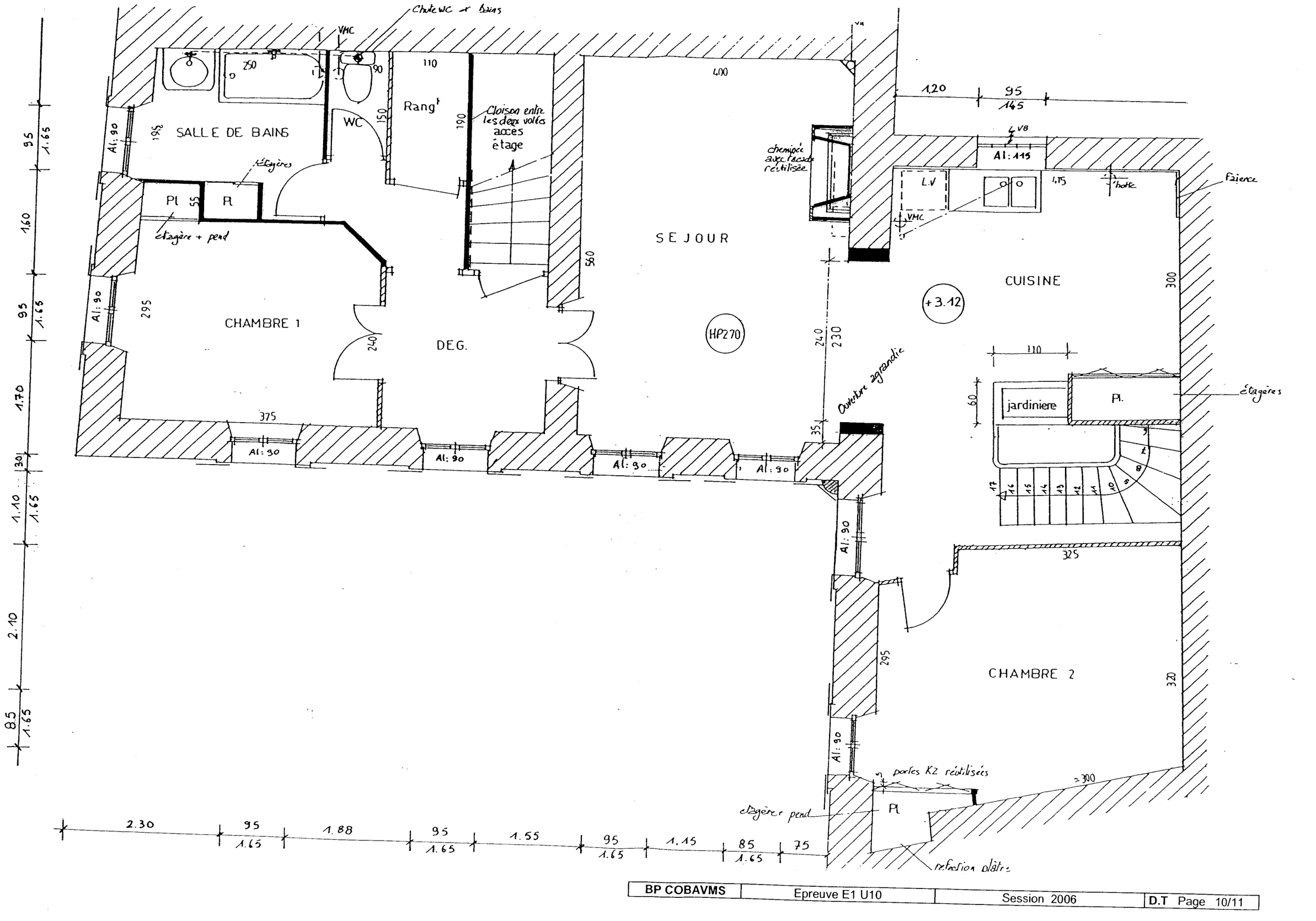


PLANS

PLAN REZ DE CHAUSSEE - ECHELLE 1/50



PLAN DE L'ETAGE - ECHELLE 1/50



FICHE DE FABRICATION

Coupe sur pointe | Vue Intérieure | Statut: Tous

N° Affaire :

VITRAGES

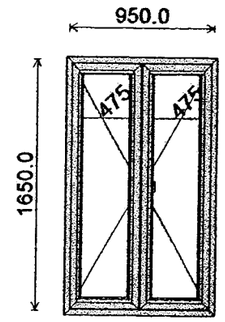
Code Couleur	Qté	Désignation Epais(mm)	Largeur	Hauteur
GLF 44.2 CLAIR	**2**	**Glace feuilletée 44.2 9.0**	**346**	**1505**

FICHE DE FABRICATION

Coupe sur pointe | Vue Intérieure | Statut: Tous

N° Affaire :

Repère	N° ligne	Code	Désignation	Quantité
	4	FB02	Fenêtre FB française 2 vtx	1



Largeur: 950.0 mm
Hauteur: 1650.0 mm

Hauteur poignée : 1100.0 mm

PROFILES

Code	Désignation	Couleur	Qté	Lg(mm)	° Gche	° Drte
8015	Profilé tige de crémone	AS	1	397.0	90.0T	90.0T
8015	Profilé tige de crémone	AS	1	986.0	90.0T	90.0T
8629	Battement central	BLC	1	1541.0	0.0T	0.0T
8673	Profilé recueil-rejet d'eau	BLC	2	370.0	0.0T	0.0T
8684	Profilé parclose 26 mm	BLC	4	362.6	0.0T	0.0T
8684	Profilé parclose 26 mm	BLC	4	1482.2	0.0T	0.0T
8686	Profilé ouvrant-dormant de 15	BLC	4	452.0	45.0T	45.0T
8686	Profilé ouvrant-dormant de 15	BLC	2	990.0	45.0T	45.0T
8686	Profilé ouvrant-dormant de 15	BLC	4	1611.0	45.0T	45.0T
8686	Profilé ouvrant-dormant de 15	BLC	2	1690.0	45.0T	45.0T

JOINTS

Code	Désignation	Couleur	Lg(m)
2920	Joint multifonction	B	19.7
3329	Joint traverse haute	B	0.9
JF012	Joint de vitrage 3.5-7mm	B	7.4

ACCESSOIRES

Code	Désignation	Couleur	Qté
3137	Ensemble support	B	1
3138	Renfort de battue	B	1
3145	Bouchon recueil rejet d'eau	B	4
3147	Support cale de vitrage	B	8
3150	Clip pour profilés FB/GB	B	10
3151	Paumelle	BLC	6
3156	Equerre à pions 43 X 15	B	12
3160	Déflecteur FB/GB	BLC	3
3185	Verrouillage supplémentaire	B	1
3240	Bouchon d'étanchéité principal	B	1
3255	Crémone réversible 1 et 2 vant	BLC	1
3324	Fermeture à embouts	B	1
8644	Vis autoperceuse SR2 5 X 11	B	4

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.